

# SANTÉ

## ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

**Décision du 11 juillet 2012 mettant fin aux fonctions exercées  
par l'administrateur provisoire du centre hospitalier de Lens**

NOR : AFSH1230430S

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6143-3-1 ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais en date du 27 septembre 2011, portant mise sous administration provisoire du centre hospitalier de Lens ;

Vu la décision du ministre du travail, de l'emploi et de la santé en date du 29 septembre 2011, désignant un administrateur provisoire du centre hospitalier de Lens ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais du 30 juin 2012, portant fin de la mise sous administration provisoire du centre hospitalier de Lens,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin au 12 juillet 2012 aux fonctions exercées par M. Jean-Yves LAFFONT, conseiller général des établissements de santé, en tant qu'administrateur provisoire du centre hospitalier de Lens.

#### Article 2

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance et à l'administrateur provisoire, ainsi qu'au directeur général de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais.

#### Article 3

La présente décision entrera en vigueur le 12 juillet 2012 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 11 juillet 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'offre de soins,*  
F.-X. SELLERET